



Concubinage & changement de statut

Par **coolson**, le **03/03/2010** à **18:09**

Bonjour,

Je vis depuis 06 mois avec une partenaire française en concubinage.
Nous voudrions savoir si cette situation peut servir à elle seule de faire -valoir en cas de changement de statut, car je dois prochainement changer mon statut "étudiant" en statut "travailleur étranger".

Nous vous remercions d'avance de vos conseils,

Bien à vous

Par **Cleyo**, le **06/03/2010** à **00:35**

Oui, mais ce n'est pas ça qui va changer fondamentalement votre dossier.

Pensez à avoir des factures à vos 2 noms (EDF, téléphone, assurance habitation, etc...).

Cleyo